**FORMULAIRE D’INSCRIPTION AU TROTTIBUS**

**\*\*SVP remettre les pages 1 et 2 au secrétariat, avant le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.**

Trottibus est un autobus pédestre qui permet aux élèves du primaire de marcher le matin pour se rendre à l’école, accompagnés de parents et de bénévoles qui sont formés en sécurité routière.

Inscription DE L’ENFANT

Nom de l’enfant :      \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_ Niveau :      \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_

Enseignant :      \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_ Allergies :      \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_

Nom et prénom du parent :      \_ \_\_\_\_\_\_ Téléphone :      \_ \_

Adresse :      \_ Courriel :      \_ \_\_\_\_\_\_

* **Je souhaite inscrire mon enfant au Trajet suivant (voir carte des trajets ci-dessous)\***

Trajet 1  Trajet 2  Trajet 3  Trajet 4

**\* Aucun trajet passe près de chez vous? Sachez que vous pouvez déposer votre enfant sur un trajet Trottibus, vous évitant ainsi d’avoir à le reconduire jusqu’à l’école.**

* **Actuellement, mon enfant se rend le plus souvent à l’école :**

À pied  À vélo  En auto  En autobus scolaire

Implication du parent

Pour pouvoir offrir Trottibus, le comité a besoin de votre aide!

**j’aimerais m’impliquer comme bénévole :**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| |  |  | | --- | --- | | Dans le comité organisateur |  | | Pour la promotion du projet |  | | En marchant avec les enfants | Lundi  Mardi  Mercredi  Jeudi  Vendredi | | En remplaçant un marcheur (au besoin) | Lundi  Mardi  Mercredi  Jeudi  Vendredi | |  |

CONDITIONS DE PARTICIPATION AU L’Autobus PÉdestre

Il est attendu que …

L’école est responsable de son Trottibus et des bénévoles qui s’impliquent dans le projet. Pour toute question ou commentaire sur Trottibus, veuillez communiquer avec la personne responsable dans l’école.

Trottibus est basé sur le même concept qu’un autobus scolaire, il ne peut attendre les retardataires, car il doit arriver à temps pour le début des classes.

Les bénévoles marcheurs sont des parents et/ou des résidents de la communauté. Ceux-ci portent un dossard de sécurité jaune, reçoivent une formation portant sur la sécurité routière et sont soumis à une enquête d’antécédents judiciaires (lorsqu’ils sont majeurs). Ces mesures sont mises en place pour favoriser la sécurité de tous.

Votre enfant peut se joindre au Trottibus n’importe où sur le trajet. Veuillez noter que les parents sont responsables de s’assurer que leurs enfants se rendent au point de rencontre du Trottibus. Nous suggérons fortement aux parents d’attendre avec l’enfant l’arrivée du Trottibus ou de le conduire à l’endroit où est le groupe si vous avez manqué son passage.

En acceptant les présentes conditions de participation, vous consentez à ce que Trottibus n’élimine pas complètement les risques normaux (ou habituels) propres aux piétons et que vous êtes responsable des faits et gestes de votre enfant à bord du Trottibus.

À la lumière de ces informations, vous renoncez à toute réclamation à l’endroit de l’école et de la commission scolaire, de leurs employés et représentants officiels, ainsi qu’à l’endroit de la Société canadienne du cancer, à la suite de toute blessure, maladie, décès ou tout autre dommage pouvant résulter directement ou indirectement de la participation de votre enfant à ce projet.

Vous donnez à l’école et à la Société canadienne du cancer l’autorisation de photographier ou d’enregistrer sur bande vidéo votre enfant pendant sa participation au Trottibus, et vous concédez à titre définitif le droit d’utiliser ce matériel à des fins de communication de l’école et de la Société canadienne du cancer.

La Société canadienne du cancer peut contacter ultérieurement les personnes qui se sont inscrites au Trottibus en ligne afin de leur transmettre de l’information sur divers sujets. Ces communications peuvent se faire par la poste, par téléphone ou par courriel.

L’école et la Société canadienne du cancer s’engagent à assurer la confidentialité et la sécurité des renseignements personnels concernant les bénévoles et les enfants participants. Les renseignements fournis sont protégés et ne seront transmis à aucun autre organisme.

À l’occasion, la Société canadienne du cancer peut communiquer avec des personnes ayant fourni des renseignements nominatifs sur son site Web et ayant accepté qu’on les contacte afin de recueillir leurs commentaires. Ces sondages ont pour but d’améliorer nos services. Les données d’ensemble résultant de ces sondages pourront être rendues publiques, mais aucune donnée individuelle ne sera transmise à quiconque.

Si vous ne désirez pas que Trottibus et la Société canadienne du cancer communiquent avec vous, ou publient des photos du Trottibus avec votre enfant, nous respecterons votre volonté. Il suffit de nous en informer en communiquant avec nous :

Société canadienne du cancer — Ontario

55 St. Clair Avenue West, Suite 500 (Ontario) M4V 2Y7

Téléphone : 1 888 939-3333

wsb@ontario.cancer.ca

Je confirme avoir lu et compris les présents termes de l’engagement et j’accepte de m’y conformer. Je déclare également que les renseignements fournis sont justes et véridiques.

**SIGNATURE DU PARENT** :      \_ \_\_\_\_\_\_

**DATE :**      \_ \_\_

QUE DOIS-JE SAVOIR EN INSCRIVANT MON ENFANT AU TROTTIBUS?

**Q. Mon enfant doit-il s’inscrire au Trottibus? Si oui, vais-je recevoir une confirmation d’inscription?**

**R.** Suite à l’inscription, les trajets officiels seront confirmés par le comité Trottibus à l’école (un minimum de 6 enfants est nécessaire à l’implantation d’un trajet). Le comité organisateur confirmera l’inscription de votre enfant lorsque la date de démarrage du trajet vous sera communiquée.

**Q. Si j’inscris mon enfant au Trottibus, dois-je obligatoirement être bénévole marcheur?   
R.** Il n’est pas obligatoire de participer comme bénévole marcheur pour pouvoir inscrire votre enfant. Toutefois, le succès et la pérennité du projet dépendent de l’implication des parents. Marcher un seul matin par semaine ou accomplir des tâches ponctuelles pour le comité peuvent faire toute la différence!

**Q. Mon enfant doit-il se rendre à un arrêt précis sur le chemin du Trottibus?  
R.** Votre enfant peut se joindre au Trottibus n’importe où sur le trajet. Veuillez noter que les parents sont responsables de s’assurer que leurs enfants se rendent au point de rencontre du Trottibus. Nous vous suggérons fortement d’attendre avec lui l’arrivée du Trottibus ou de le conduire à l’endroit pour rejoindre le groupe, si vous avez manqué son passage.

**Q. Qu’arrive-t-il si mon enfant est en retard à l’arrêt?**  
**R.** Le Trottibus est basé sur le même concept qu’un autobus scolaire, il ne peut attendre les retardataires, car il doit arriver à temps pour le début des classes. Vous n’avez qu’à conduire votre enfant à l’endroit pour rejoindre le groupe, si vous avez manqué son passage.  
  
**Q. À quelle heure le Trottibus arrive-t-il à l’école?  
R.** Le Trottibus arrive dans la cour d’école quelques minutes après le début de la période de surveillance et quelques minutes avant que la cloche sonne.  
  
**Q. Combien de bénévoles y a-t-il sur les trajets Trottibus?**  
**R.** La SCC exige la présence d’au moins un bénévole adulte par trajet. Les autres besoins en bénévoles marcheurs peuvent être comblés par des bénévoles mineurs. Il est recommandé de respecter un rapport d’un bénévole par groupe de 8 enfants (1:8). Par ailleurs, le rapport bénévole/enfants demeure une décision de l’école et de son comité Trottibus.

**Q. Qui sont les bénévoles Trottibus?  
R.** Les bénévoles marcheurs sont des parents et/ou des résidents de la communauté. Ceux-ci reçoivent une formation portant sur la sécurité routière et sont soumis à une enquête d’antécédents judiciaires (lorsqu’ils sont majeurs).

**Q. Est-ce que le Trottibus marche même lorsqu’il ne fait pas beau?  
R.** Beau temps, mauvais temps, le Trottibus marche. Il n’y a pas de mauvais temps… que de mauvais vêtements! Toutefois, la décision de marcher pendant les mois d’hiver est à la discrétion de l’école et de son comité Trottibus.

QUE DOIS-JE SAVOIR EN M’IMPLIQUANT COMME BÉNÉVOLE?

**Q. Quel est le rôle du bénévole marcheur ?  
R.** Le rôle d’un bénévole marcheur est d’accompagner les enfants (départ entre 7 h 15 et 8 h) sur le chemin de l’école (à l’aller seulement). Les trajets planifiés varient d’une distance de 1 à 1,6 km. L’implication du bénévole marcheur requiert donc environ 30 minutes par matin.

**Q. Dois-je marcher tous les matins?**  
**R.** Il est possible de marcher de 1 à 5 matins par semaine, selon vos disponibilités. Les horaires sont généralement planifiés pour une édition (saison).

**Q. Combien d’enfants dois-je accompagner?**  
**R.** Vous accompagnerez de 6 à 25 enfants.

**Q. Combien y a-t-il de bénévoles sur les trajets Trottibus?**  
**R.** La SCC exige la présence d’au moins un bénévole adulte par trajet. Les autres besoins en bénévoles marcheurs peuvent être comblés par des bénévoles mineurs. Il est recommandé de respecter un rapport d’un bénévole pour chaque groupe de 8 enfants (1:8). Par ailleurs, le rapport bénévole/enfants demeure une décision de l’école et de son comité Trottibus.

**Q. Que signifie être remplaçant?**  
**R.** Les bénévoles remplaçants sont attitrés à un trajet particulier et indiquent leurs disponibilités pour faire du remplacement. Ils sont appelés lorsqu’un autre bénévole ne peut se présenter un matin.

**Q. Que se passe-t-il si je ne peux être présent un matin?**   
**R.** Si vous savez d’avance que vous ne pourrez pas être présent un matin, il est important de trouver un remplaçant qui est attitré à votre parcours. Sinon, contactez la personne responsable de ce trajet.

**Q. Puis-je me joindre au Trottibus à un arrêt du trajet près de chez moi ou dois-je commencer à partir du point de départ?**  
**R.** Il est possible que vous intégriez le trajet à un arrêt situé près de votre domicile. Il faut par contre qu’il y ait au moins un bénévole au point de départ et que le rapport bénévole/enfants soit respecté.

**Q. Est-ce que le Trottibus marche même lorsqu’il ne fait pas beau?  
R.** Beau temps, mauvais temps, le Trottibus marche. Il n’y a pas de mauvais temps… que de mauvais vêtements! Toutefois, la décision de marcher pendant les mois d’hiver est à la discrétion de l’école et de son comité Trottibus.

**INSÉRER LES CARTES DE VOS TRAJETS ICI**